

12 octobre

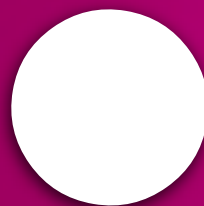
**Election
CE et DP**

**B2S
LE MANS**

votez!



Sud



**Liste du syndicat *Sud* conduite par
Evelyne Vigny (pour les intimes "Mamy") :**

Comment faire pour voter ?

En prenant quelques minutes afin de mettre un bulletin dans l'urne ou par correspondance. Attention le 12 octobre étant une journée de grève nationale si vous votez par correspondance, faites le dès la réception de votre courrier.

QUAND ?

Le 12 octobre de 10H30 à 17H au bureau de vote de l'entreprise.

Qui ?

L'ensemble des salarié-es ayant au minim 16 ans et 10 mois d'ancienneté.

Le 12 octobre, votez entendre votre voix !!!

Cher(e)s collègues,
Vous allez élire vos représentant-es au Comité d'entreprise et vos délégué-es du personnel; c'est à notre sens un moment fort de la vie de l'entreprise car vous allez en réalité participer à un référendum sur la politique de B2S en matière de conditions de travail et de salaires du groupe : **Stop ou encore ?** Voter **Sud**, c'est vous donner les moyens d'être défendu-e et surtout de vouloir améliorer vos conditions de travail.

Les délégué-es du personnel siègent mensuellement avec la Direction, qui doit apporter une réponse écrite aux questions des élu-es. Cette instance, est le premier lieu d'expression des préoccupations des collaborateurs sur leur vie professionnelle quotidienne.

Le comité d'entreprise est l'instance où

la Direction présente, une fois par mois, l'actualité économique et sociale de l'entreprise et qui gère les oeuvres sociales. Tous les projets de réorganisation de service, les résultats de l'entreprise, font l'objet d'une présentation afin de recueillir l'avis des membres du CE. C'est bien pour cela, qu'il faut des membres 100% indépendants de la direction.

C'est aussi le résultat de ces élections professionnelles qui déterminera notre représentativité dans l'entreprise. La représentativité fixera aussi l'existence des syndicats avec une barre fatidique à 10%. Depuis des années, vous avez pu constater l'engagement de **Sud** dans la défense de vos problématiques collectives et individuelles.

En votant massivement pour nos candidat-es, vous renforcerez notre

capacité à porter vos souhaits en créant un rapport de force indispensable, qui nous permettra de garantir vos droits. En ces temps de crise financière et d'incertitude économique, C'EST ESSENTIEL.

Ensemble nous nous mobiliserons pour que B2S ne soit plus synonyme de turnover, de contrats précaires (CDD) et de salaires au ras des paquerettes. Toute l'équipe syndicale **Sud** se mobilisera encore et toujours pour préserver vos droits et en acquérir de nouveaux. Nous serons, pour et avec vous, force de proposition et de négociation

DES LE PREMIER TOUR, VOTEZ ET FAITES VOTEZ POUR LES CANDIDATS(TES) SUD

Un Comité d'Entreprise avec des idées !

Nous avons fait le choix de renouveler entièrement notre liste pour le Comité d'Entreprise afin d'insuffler de nouvelles idées. La nouveauté n'appartient pas à une étiquette syndicale mais plutôt aux personnes qui composeront le futur CE. En effet, on peut toujours dire "votez pour la nouveauté donc votez pour untel ou untel". Mais si cela signifie voter pour des personnes qui sont là depuis des années cela n'a pas vraiment de sens... C'est pour cela que nous renouvelons 100% de notre liste et donc des possibles futurs élus. Bien entendu ils ne partiront pas de rien car ils pourront s'appuyer sur nos anciens élus afin de bénéficier de conseils pour gérer les dossiers importants. De plus, cela va de soi, même si trop souvent à B2S ce n'est pas fait, ils auront une formation.

Un nouveau projet pour un nouveau CE doit être mis en place pour les années à venir. Même si nous gardons certaines valeurs : égalité devant les oeuvres sociales, communication avec les salariés, honnêteté dans les heures de délégation...

Quelques idées :

- La possibilité de choisir comment utiliser son argent au niveau du CE. Jusqu'ici une partie était en chèque vacances ou cadeau et une autre en billetterie. Pourquoi ne pas modifier cette répartition à la guise du salarié ?
- Ce qui permettrait d'avoir, soit plus de réduction sur le cinéma (la billetterie de manière générale), soit un plus gros chèque cadeau (le système est déjà en place avec la possibilité de diminuer le prix de la semaine vacance de 110€ à 50€).
- Après avoir obtenu les vacances à 110€ la semaine

nous comptons proposer des semaines à un prix avoisinant pour l'hiver (nous avons enfin trouvé un organisme pour cela !).

• Après avoir essayé le site internet qui n'a pas fonctionné vu la complexité et le peu de visite à l'époque nous pensons ouvrir un compte Facebook où seraient postées les offres du moment et bien entendu continuer la publication du CE NEWS.

• Continuer les efforts sur les espaces de vies ! Après avoir obtenu une salle détente et un espace couvert nous voulons obtenir un second espace extérieur.

• Organisation d'un voyage annuel sur la base de 5 propositions. Un vote aura lieu pour départager les destinations...

• Nous organiserons dès le premier mois ainsi que tous les ans un questionnaire sur ce que vous souhaitez en matière d'oeuvres sociales.

• Création d'un budget de formation réservé aux salariés dans le plan de formation.

• Des heures fixes et affichés ainsi qu'un trombinoscope des élu-es

Et surtout nos élus n'oublieront pas que le CE est aussi et avant tout une instance de contrôle économique et social. Même si son pouvoir est limité, son rôle de veille vis-à-vis des projets de l'entreprise permet souvent d'anticiper les attaques de notre direction et donc de riposter plus facilement (comme sur les pauses déjeuner de 4H...).

SUD, c'est faire

Nos valeurs :

La charte de moralité des élu-es !

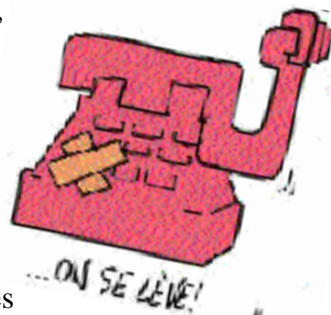
L'ensemble de nos élu-es se sont engagé-es à :

- Suivre des formations afin de défendre au mieux les salarié-es.
- N'obtenir aucun avantage ou promotion dû à leur mandat.
- Utiliser leurs heures de délégation uniquement pour servir l'intérêt collectif (c'est à dire ne pas les utiliser à des fins personnelles). Sur ce point nous avons proposé en négociation d'accord un engagement moral des élus de B2S sur l'utilisation des heures.
- Préparer leurs dossiers afin de venir en réunion avec du contenu et des propositions.



Avec le vote **SUD**, montrons à nos dirigeants que nous ne sommes pas dupes de leur politique et que nous continuerons à nous battre pour nos intérêts collectifs et individuels, pour un autre modèle économique avec pour seul objectif la satisfaction des besoins sociaux.

Solidaires. Statut, sexe, religion, nationalité, ethnité, âge, couleur de peau... autant de différences dont le patronat se sert pour diviser les travailleurs et les peuples et ainsi affaiblir leurs capacités de résistance collective. **Sud** l'affirme haut et fort : les salarié-es, les chômeurs et les populations du monde entier ont les mêmes intérêts fondamentaux. Nous devons









tous défendre nos conditions d'existence face au même système libéral qui transforme la planète en un vaste supermarché où tout, y compris les besoins les plus élémentaires, les ressources naturelles et les individus, s'achète, se vend, et se jette au gré des aléas boursiers. Cette conviction solidaire est au cœur de notre combat syndical. Elle s'exprime dans l'entreprise par la défense de tous les salariés et ce quelque soit le contrat ou le statut (employé, agent de maîtrise...). Elle passe aussi dans la société par la lutte contre le chômage, le racisme, le sexisme, pour l'égalité des droits, la défense des services publics, des systèmes de garanties collectives comme les retraites par répartition plus que jamais menacées. Solidaires aussi dans notre comportement car nous refusons d'utiliser notre mandat pour obtenir des avantages ou utiliser nos heures de délégation à des fins personnelles.

Unitaires. La pluralité syndicale ne doit pas faire obstacle à l'unité. C'est avec les autres syndicats que nous pouvons créer les conditions de mobilisation pour faire aboutir les revendications du personnel. **Sud** recherche systématiquement l'unité d'action, privilégiant ce qui rassemble par rapport aux divergences et aux intérêts des boutiques syndicales. Cette volonté unitaire se prolonge en dehors de l'entreprise. **Sud** est adhérent à **Solidaires**, dont plusieurs syndicats ont joué un rôle moteur dans les grands conflits des retraites, de la sécurité sociale, de l'éducation nationale. Nous entretenons également des contacts et animons des mobilisations avec toutes les autres forces syndicales, associations et collectifs qui partagent nos objectifs.

Démocratiques. **Sud** se veut avant tout outil au service du personnel, et veille à placer celui-ci au cœur de la décision et de l'action. D'abord, en publiant systématiquement les informations et les explications les plus précises sur les projets des directions, chacun pouvant ainsi se déterminer en pleine conscience. Ensuite, en refusant de se substituer aux salarié-es : pas de négociations à l'insu du personnel, ni d'accords contre son avis. Enfin, au cours des actions, en soumettant ses propositions au débat et au vote des assemblées générales.

VOS ÉLU-ES S'ENGAGENT :

-  **A PRENDRE PART** de manière lucide, objective et critique aux débats du Comité d'Entreprise et des délégués du personnel.
-  **A RELAYER** les revendications et les luttes, dénoncer les situations injustes pour les personnels de B2S.
-  **A INFORMER** des évolutions du groupe et du site en diffusant et en communiquant une information claire, objective et argumentée.
-  **A DEFENDRE** et travailler à l'amélioration des statuts des personnels, leurs conditions de vie et de travail.
-  **A COMBATTRE** les projets qui mettent en péril l'avenir de nos emplois et nos conditions de travail.
-  **A LUTTER** pour la défense de nos droits et pour acquérir de nouveaux acquis sociaux et ce, dans l'intérêt de tou-tes les salarié-es sans exception.



Des négociations à venir !

Le directeur général du groupe a annoncé en CCE (mi-septembre) qu'un accord sur l'annualisation du temps de travail devait être mis en place à B2S Le Mans. Nous avons expliqué notre désaccord en rappelant que nous ne pouvons pas accepter une dégradation de nos conditions de travail surtout après les résultats désastreux de l'enquête santé au travail. Mais pour la direction deux choses comptent plus que tout : annualiser le temps de travail sur le site (comme à Valenciennes) et mettre en place des pauses-déjeuner de 4 ou 5H (comme à Aix). Parce que nous ne sommes jamais mieux armés qu'en étant informés de l'avis de tous et parce que nous pensons que l'unité syndicale nous facilitera la tâche. Sud sortira après les élections un questionnaire sur ce sujet et un appel à l'unité entre les organisations syndicales.

Décisions exceptionnelles ? Non puisque nous avons déjà fait un questionnaire de ce type pour la négociation sur l'accord sur le handicap (Protestataire n°19); idem pour l'accord Santé qui est en cours de négociation au niveau national. De plus chaque année nous essayons de réaliser l'unité syndicale au niveau des négociations salariales. En ce qui concerne notre politique revendicative et donc nos propositions syndicales, nous essayons au maximum de partir du terrain.

Unité et consultation ! Comme avec le référendum des NAO (mois d'août) c'est pour nous, LA façon de concevoir la pratique syndicale.

Syndicat Sud B2S et Filiales

25/27, rue des Envierges 75020 Paris Tél : 01 44 62 12 00

Toute l'information syndicale se trouve sur notre site web :
<http://www.sudptt.org/centresappels>

DP : Des points à améliorer !

A notre avis c'est le plus gros manque depuis des années sur ce site. Nous pensons clairement qu'il faut revoir les choses. C'est pourquoi, comme au CE, nous avons renouvelé une majorité de nos candidats. Comme au CE nous ferons suivre une formation à tous nos élus afin qu'ils puissent défendre au mieux les intérêts des salariés. Deux problèmes importants ont eu lieu :

- 1) **Manque de permanence et de visibilité par rapport aux autres instances.**
- 2) **Manque de compte rendu des réunions.**

Nous voulons des élus au plus près des salariés et qui à chaque instant et dans toutes les circonstances défendront les salariés. Des élus à l'écoute de vos préoccupations, individuelles ou collectives. Des élus constructifs mais critiques lorsque vos droits sont bafoués. Des élus qui seront vos relais auprès de la Direction pour faire entendre votre voix.